



CHÂTEAUROUX
Métropole

Mercredi 26 août 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maintien de l'interdiction temporaire de baignade à Belle-Isle

Suite aux prélèvements effectués le lundi 24 août au lac de Belle-Isle, l'Agence régionale de la santé (ARS) demande le maintien de la fermeture de la baignade en raison de la présence de cyanobactéries.

La date de fermeture de la baignade étant fixée au 31 août, il n'est pas envisagé de procéder lundi prochain à de nouvelles analyses. Le plan d'eau reste interdit à la baignade en dehors de la période d'ouverture estivale.

Les différents services concernés de Châteauroux Métropole et ceux l'ARS se réuniront prochainement pour anticiper les contraintes occasionnées par la présence en de cyanobactéries, si la qualité de l'eau venait à se dégrader de nouveau.

CONTACT PRESSE

Terry Souttre

terry.souttre@chateauroux-metropole.fr

02 54 08 35 71

www.chateauroux-metropole.fr